

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2024 A 19h00

Présentation du Département pour la convention de superposition avec le Département

Point d'étape sur l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH RU)

1. Emplois

- 1.1. Création d'emplois non permanents à temps complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité – Cat C
- 1.2. Création d'un emploi non permanent à temps complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité – Cat A
- 1.3. Création d'un emploi permanent attaché – Responsable administratif et financier
- 1.4. Création d'un contrat de projet – Politique de la ville

2. Conventions

- 2.1. Convention de superposition avec le Département
- 2.2. Convention avec l'association 30 millions d'amis

3. Finances

- 3.1. Rapport d'Orientations Budgétaires 2024
- 3.2. Tarifs des cours de danse
- 3.3. Garantie communale Promocil 14 rue Jean Jaurès
- 3.4. Demande de subvention à la Région – Nos Quartiers d'été

4. Camping

- 4.1. Règlement intérieur du camping municipal
- 4.2. Mise en place de cautions

Rendre compte

Virements de crédits

Questions diverses